



Michel PIRON
Député de Maine et Loire
Conseiller Général du canton de THOUARCÉ

Paris, le 6 mai 2010

Monsieur le Délégué Général,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur la reconnaissance des professionnels formés dans les Instituts d'Urbanisme et les formations supérieures en Urbanisme et aménagement du territoire. Je vous remercie de ce courrier qui a retenu toute mon attention.

Sensible à vos arguments, je transmets votre argumentaire, en l'appuyant, au Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous informer de la réponse qui me sera faite par M. TRON.

Demeurant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué Général, l'expression de mes salutations dévouées.

2 bis, rue J. du Bellay
BP 15 - 49380 THOUARCE
tel : 02 41 78 34 33
fax : 02 41 54 59 96

Assemblée nationale
126 rue de l'Université - 75007 Paris
tel : 01 40 63 76 60
fax : 01 40 63 79 95